

PROJET D'ACQUISITION

un portrait d'une des principales artistes femmes
de l'Ancien régime et de la Révolution



Adélaïde Labille Guiard,
Portrait d'un conventionnel,
1794, huile sur toile,
65 x 54 cm (hors cadre).
Prix : 36.000 euros

Les femmes au musée des Beaux-Arts d'Orléans

Le parcours du musée des Beaux-Arts d'Orléans met à l'honneur depuis 2017 les artistes femmes, particulièrement nombreuses dans des collections orléanaises, afin de mieux souligner auprès des visiteurs ces destins singuliers de l'histoire de l'art. Parmi elles se retrouvent Amélie Cogniet, sœur de Léon Cogniet qui a légué son fonds d'atelier au musée, ainsi que la femme de ce dernier, Caroline Thévenin, et sa belle-sœur Rosalie ; toutes trois ont été les chevilles ouvrières de l'atelier pour femmes ouvert par Cogniet de 1830 à 1880, l'un des plus importants de Paris. Rosa Bonheur, Tamara de Lempicka, Jeanne Champilou, Marie d'Orléans font également partie des noms qui tracent un fil rouge tout au long du parcours, et que le musée souhaite continuer de développer.



Marianne Loir
Portrait d'homme
1760
Huile sur toile
© musée des Beaux-Arts d'Orléans



Marie Anne Rosalie Thévenin
Autoportrait au gilet rouge
1847
Pastel
© musée des Beaux-Arts d'Orléans



Tamara de Lempicka
Saint-Moritz
1929
huile sur toile
© musée des Beaux-Arts d'Orléans

La fin du XVIII^e siècle : moment-clé dans la reconnaissance des artistes femmes

La période la plus riche en œuvres reste la deuxième moitié du XVIII^e siècle, où se joue justement l'une des étapes les plus cruciales dans la reconnaissance des femmes peintres. S'il faut attendre 1791 pour qu'elles soient autorisées à exposer sans condition au Salon (exposition annuelle jusque-là réservée aux membres de l'Académie), elles n'attendent pas cette date pour construire hors des chemins habituels des carrières souvent dans l'ombre. Marianne Loir, née dans une fratrie d'artistes, mène une carrière en province, à Toulouse, Pau et elle est même reçue membre de l'Académie de Marseille comme peintre de portraits, dont le MBA d'Orléans conserve deux exemples. Au même moment à Paris 130 femmes sont enregistrées comme peintres professionnelles à l'Académie de Saint Luc, dont l'exposition gagne une telle renommée que l'Académie la fait fermer en 1777.

Le plus difficile est la formation, interdite par les convenances pour toute peintre qui ne serait pas issue d'une famille d'artiste. En 1767, Greuze est le premier à ouvrir son atelier aux femmes qui ne seraient pas filles ou épouses d'artistes, suivi en 1786 par Jacques-Louis David, ce qui étend le nombre de femmes accédant à l'étude professionnelle de l'art. Nombreuses sont les femmes à passer en revanche par l'atelier d'Elisabeth Vigée-Le Brun, telle Marie-Victoire Lemoine dont l'*Autoportrait en allégorie de la peinture*, exposé au premier étage du musée, témoigne et du talent et de l'ambition d'être reconnue comme une peintre d'histoire, plus haut niveau dans la hiérarchie des genres, réservée aux hommes.

Dans ce panorama, quatre femmes vont jouer en France le rôle de pionnières en étant reçues à l'Académie, à la faveur d'un numerus clausus ouvrant à quatre le nombre de peintres femmes pouvant y être reçues : Vigée-Le Brun, Adélaïde Labille-Guiard, Anne Vallayer-Coster et Marie-Giroust-Roslin. Les autres devront attendre la Révolution pour pouvoir présenter leur travail au Salon.

Un portrait de révolutionnaire par Labille-Guiard

Labille-Guiard exerce déjà comme peintre professionnelle depuis 1769 et contrairement à Vigée-Le Brun qui bénéficie de l'appui de Marie-Antoinette, elle doit sa reconnaissance à la réputation qu'ont acquis ses portraits. Elle devient à partir de 1786 la portraitiste de Mesdames, les tantes du roi, et se fait une place de choix dans le portrait au pastel ou à l'huile. Cela lui permet sous la Révolution de continuer dans un premier temps de travailler et de recevoir des commandes, notamment de quatorze députés de l'Assemblée. La Terreur la pousse en revanche à fuir, de crainte que ses commandes royales ne la conduisent sur l'échafaud.

C'est dans ce contexte que doit être replacé le portrait de révolutionnaire que le musée d'Orléans souhaite acquérir auprès d'un collectionneur privé. Il s'agit d'un des rares témoignages de la production de l'artiste durant cette période, prouvant le courage qu'elle met à continuer de travailler malgré le danger ; ce portrait met sans doute aussi en relief les stratégies qu'elle développe pour se rapprocher de milieu politique. Il évoque en ce sens le *Portrait de Mme Danton* (1791), ou encore le *Portrait de révolutionnaire* (1793) de Thérèse Laperche récemment acquis par le musée à la suite de l'exposition Jean-Marie Delaperche.

Ce portrait viendrait rejoindre les autres œuvres de femmes entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle afin de mieux révéler au public l'histoire de ces artistes qui se sont engagées en faveur de l'égalité d'accès au métier de peintre.

Des dons déductibles

Le prix de 36.000 euros est particulièrement bas pour l'artiste et a été négocié afin de permettre son acquisition par le musée d'Orléans. Les dons en faveur de cette acquisition ouvrent le droit aux règles du mécénat : déduction fiscale de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

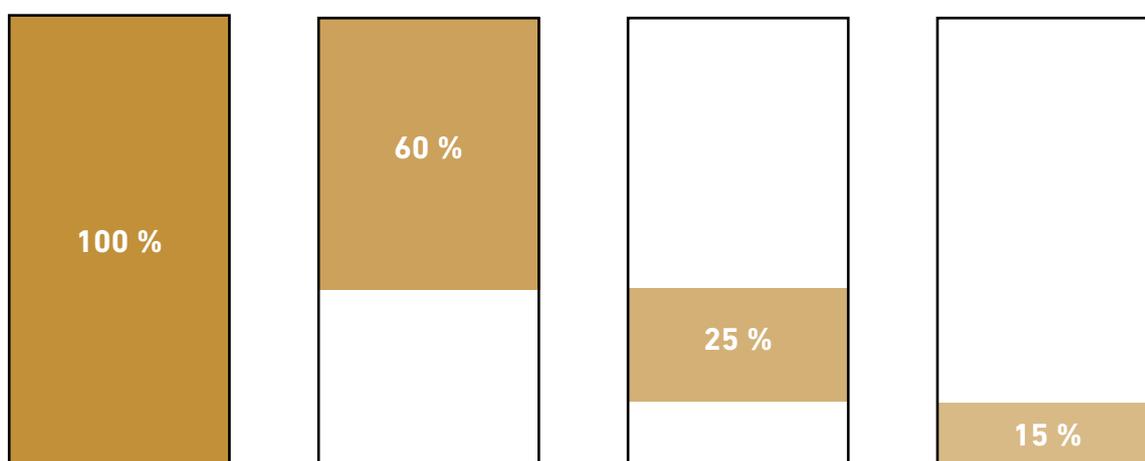
Pourquoi devenir mécène

Vos avantages

Les entreprises peuvent s'associer au musée des Beaux-Arts d'Orléans sous deux formes : le Mécénat et le Partenariat. Ces deux types d'engagement vous permettent, en soutenant un projet culturel d'intérêt général, de bénéficier des retombées médiatiques du projet et de contreparties.

• Déductions fiscales

En faisant un don au musée des Beaux-Arts d'Orléans, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don effectué sous forme financière, en nature ou en compétence. Ce don est retenu dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires H.T., avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants (loi du 1^{er} août 2003).



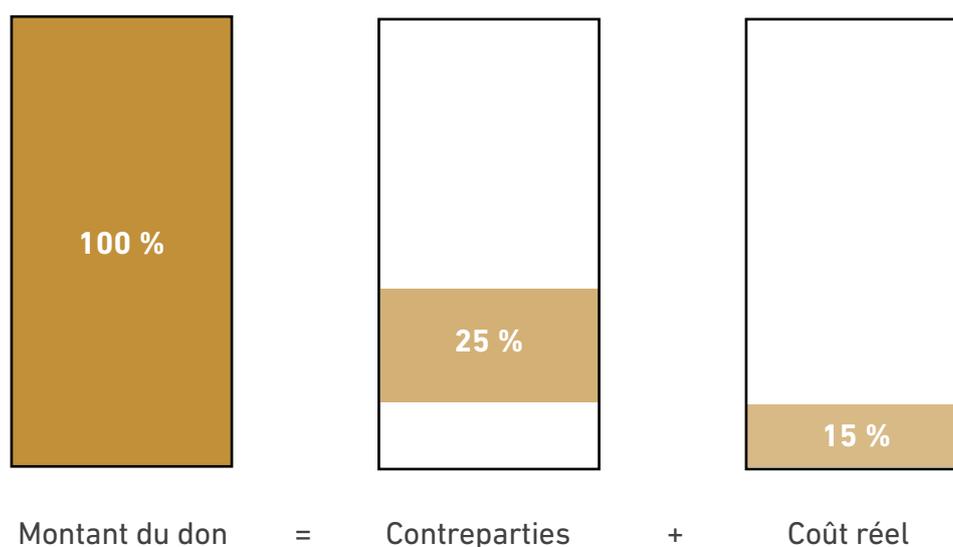
Montant du don = Réduction fiscale + Contreparties + Coût réel

Montant de votre don	Réduction fiscale sur l'IS	Contreparties	Coût réel de votre don
1000 €	600 €	250 €	150 €
5000 €	3000 €	1250 €	750 €
15000 €	9000 €	3750 €	2250 €
70000 €	42000 €	17500 €	10500 €
150000 €	90000 €	37500 €	22500 €

Le parrainage / sponsoring

Valorisez votre image

Le parrainage est une opération commerciale dont l'entreprise attend un bénéfice commercial direct, et proportionné au soutien qu'elle apporte au projet. Cette distinction est importante en pratique car le parrain, ou sponsor, ne bénéficie pas des mêmes avantages fiscaux que le mécène. En d'autres termes, le mécénat est un don, tandis que le parrainage est un achat de service publicitaire. Une entreprise peut bien sûr combiner les deux pratiques.



• Contreparties

Le parrainage vous permet de bénéficier de contreparties à hauteur de 50 % du montant de votre don.

Montant de votre don	Réduction fiscale sur l'IS	Contreparties	Coût réel de votre don
1 000 €	600 €	250 €	150 €
5 000 €	3 000 €	1 250 €	750 €
15 000 €	9 000 €	3 750 €	2 250 €
70 000 €	42 000 €	17 500 €	10 500 €
150 000 €	90 000 €	37 500 €	22 500 €

Renseignements :

Olivia Voisin
Directrice des Musées d'Orléans
06.64.20.22.56
olivia.voisin@orleans-metropole.fr

Les chèques (à l'ordre de la société des amis des musées d'Orléans) peuvent être adressés à :

Société des amis des musées d'Orléans
1 rue Fernand Rabier
45000 Orléans